



## CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9  
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21  
secretariat@cov.ch  
www.cov.ch

### PROCES-VERBAL DU 14 AVRIL 2022 ASSEMBLEE DES DELEGUES

Date            jeudi 14 avril 2022, 18h30  
Lieu            CO de la Veveyse (COV), Univers@lle  
Excusés        selon la liste des présences annexée  
Secrétaire     Mme Sidonie Mory

#### 1. Ouverture de la séance

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués pour cette assemblée des comptes. Il excuse Mme Angéloz, Mme Berthoud de la Commission financière ainsi que M. Allaman et M. Konan.

Un moment récréatif sera organisé après la séance de juin afin de pouvoir échanger entre nous.

Le nombre de voix s'élève à 44, majorité absolue à 23 et les 9 communes sont représentées. L'ordre du jour modifié et complété est affiché à l'écran ; il est accepté tel quel.

#### 2. Nomination des scrutateurs

M. Stéphane Dorthé et M. Yannick Kilchenmann.

#### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 03.11.2021

La Commune d'Attalens a demandé d'ajouter les éléments ci-dessous au procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 3 novembre 2021 (courriel du 23 décembre 2021), point 5b.

*La commune d'Attalens demande que le périmètre d'étude ne concerne pas uniquement l'élaboration d'un projet sur la parcelle 448 RF, PAD 22 Es Crêts, en zone d'intérêt général à Châtel-St-Denis, mais d'étendre le périmètre d'étude au reste de la Veveyse. Il devrait plus particulièrement intégrer dans la réflexion le projet de piscine à Bossonnens, voire examiner la possibilité d'y créer un 2ème site scolaire avec des salles de classe.*

*En effet, la Basse-Veveyse a connu un développement démographique important au cours des dernières années. Sur la base du nombre d'habitants, il serait intéressant d'y créer un 2ème site. Ce serait notamment favorable sur le plan de la mobilité, car cela permettrait de diminuer les déplacements d'une partie des élèves.*

*Dans d'autres districts (Broye, Gruyère), dès lors qu'un site a compté plus de 800 élèves, des réflexions ont été menées et ont abouti à la création d'un 2ème site. La présence d'un nombre élevé d'élèves sur le même site peut amener certains problèmes, en termes de délinquance notamment.*

*La commune d'Attalens relève également l'importance que les communes soient équitablement représentées dans le groupe de travail.*

Nous souhaitons également que soient rajoutées les questions posées par M. Laurent Menoud lors de l'assemblée :

1. **PAD actuel et ses contraintes** : Laurent Menoud a demandé s'il est possible de le réviser pour les questions de hauteur. Il lui a été répondu par l'affirmative avec les incertitudes liées à une révision de PAD.
2. **Parcelles RF 3362 et 3362 attenantes au site (côte sud-ouest) appartenant à la commune de Châtel-St-Denis** : Laurent Menoud a demandé si elles pouvaient faire partie des réflexions. Il lui a été répondu par l'affirmative, mais qu'il y a de la roche.

Comme discuté en séance du Comité d'école du 27 janvier 2022, les membres sont d'avis que dorénavant, si une commune souhaite rapporter un point de vue du Conseil communal, elle peut le faire sans autre. Cette intervention doit être transmise au secrétariat du CO, dans une forme utilisable. Elle sera ajoutée comme annexe au procès-verbal et fera partie intégrante du document.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

#### **4. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha – Gamma – Delta**

##### a. Point de situation

M. Pauli, Président de la Commission de bâtisse, indique que des défauts seront corrigés dans le bâtiment ALPHA (vitrages, etc.) durant les vacances de Pâques. Nous avons une économie de CHF 765'000.00 à l'heure actuelle et un montant disponible de CHF 200'000.00 pour les divers et imprévus. Il manque encore le coût pour l'installation des panneaux solaires et les factures finales.

##### b. Inauguration des bâtiments

Un groupe de travail, composé de quelques enseignants et des membres de la direction, s'occupe des activités qui seront proposées la matinée (petites leçons de maths, allemand, anglais, dessin, ACM, dictée, sciences, etc.). Les intéressés devront s'inscrire pour y participer via un QR Code. Des élèves de M. Fabrice Rossel, enseignant en arts visuels et MITIC, sont en train de créer le flyer du programme des fêtes (plan des 3 bâtiments, description et lieux des activités). Quelques élèves et enseignants serviront de guides.

#### **Vendredi 3 juin 2022**

8h00 – 16h00 journée « Portes ouvertes » pour les parents d'élèves

#### **Samedi 4 juin 2022**

**09h00 – 10h30** visite des bâtiments pour les invités officiels

**10h30 – 11h30** partie officielle avec discours (Mme la Conseillère d'Etat, M. le Préfet, M. le Directeur, M. le Président de la Commission de bâtisse, M. l'Architecte)

**11h30 – 13h00** apéritif dînatoire

**13h30 – 16h00** visite des bâtiments ouverte au public

La cour d'école accueillera une petite cantine pour la vente de subsistances.

La Radio NRV sera en direct sur le site durant la journée. La salle multimédia sera ouverte au public. L'invitation sera envoyée en indiquant que la mobilité douce est à favoriser.

M. Stéphane Simonet annonce que les représentations d'éCOLisée auront lieu les 3, 4, 5 et 9, 10 et 11 juin 2022 dans la cour d'école du COV. Il s'agira de la dernière pour Renée, son

épouse. Stéphane, quant à lui, se lancera dans la création d'un film. La soirée officielle aura lieu le samedi 11 juin 2022.

Les trois vainqueurs de la dictée se verront remettre 2 entrées pour éCOLisée.

## **5. Assainissement des toitures plates bâtiments Bêta + Univers@lle**

---

### **a. Point de situation**

Lors de la dernière séance de l'Assemblée des délégués, M. Besse, de la commune d'Attalens, a proposé d'installer des panneaux photovoltaïques également sur le toit du bâtiment ALPHA. Cette demande a été étudiée et l'installation peut être réalisée (procédure sur invitation). La situation actuelle nous montre que nous pourrions produire 240 MégaWatts et que 62 MégaWatts seraient exportés, soit  $\frac{1}{4}$  de notre production.

Afin de toucher les subventions (CHF 70'000.00), nous devrions installer les panneaux sur les toits ALPHA et BETA en même temps (1800 m<sup>2</sup>). Nous devons réagir rapidement. Le planning peut être respecté.

Le Groupe E est satisfait que le CO se lance dans le photovoltaïque.

M. Philippe Alibert est favorable et se demande si cette production d'électricité ne pourrait pas subvenir aux besoins énergétiques étendus au voisinage. Actuellement nous n'avons pas étudié cette possibilité, mais nous y songerons le moment venu.

M. Roland Besse remercie d'avoir pris en compte sa remarque lors la dernière séance. Il serait intéressant de mettre l'armoire technique à la vue de tous (vitre ou plexiglas) afin de pouvoir comprendre le fonctionnement des panneaux. Cela peut être très intéressant pour nos élèves car cette source générera de nouveaux métiers.

### **b. Message no 4 pour une demande de crédit additionnel afin de poser des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments Bêta et Univers@lle**

Le Comité d'école soumet à l'approbation de l'assemblée des délégués de l'ASSCOV le message n°4 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement additionnel de Fr. 281'000.00, destiné à la pose de panneaux photovoltaïques à la suite de l'assainissement de l'étanchéité des toitures plates des bâtiments Bêta de l'école du cycle d'orientation de la Veveyse et de la salle de spectacle Univers@lle ( CF message no2 Fr. 570'000.00 acceptés par l'AD du 03.11.2021).

### **c. Préavis de la Comfin**

La Comfin a reçu les documents très tardivement (hors délai statutaire) et demande au comité de veiller expressément à la qualité des messages qui sont remis à la Comfin et aux délégués. Après analyse sommaire et afin de ne pas retarder le processus, la Comfin donne son préavis favorable.

Elle demande néanmoins que le choix du fournisseur soit étudié en détail afin de respecter l'enveloppe financière. L'éventuelle participation de la Commune de Châtel- St-Denis devra également être décidée une fois les travaux de desenchèvement terminés.

Modification du budget des investissements 2022 : la Comfin donne son préavis favorable.

### **d. Approbation du crédit additionnel**

<b>Pour</b>	<b>44</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

e. Approbation du nouveau budget d'investissement 2022

Tableau modifié budget d'investissement 2022 en tenant de la décision qui a été prise auparavant.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

M. Stéphane Pauli quitte la séance.

## **6. Réflexions sur le futur du COV – agrandissement et projet piscine**

---

a. Retour sur le désenchevêtrement des bâtiments

Les choses ont bien avancé à la suite du rapport de M. Righetti. Une séance s'est tenue avec la Commune de Châtel-St-Denis. Une proposition concrète et des chiffres ont été exposés mais il est encore un peu prématuré d'en parler. Un point de situation plus précis sera fait lors de la séance de juin 2022. Les intérêts et les objectifs sont communs.

Il est important que ce projet soit discuté lors de la Conférence des syndicats afin que le projet puisse aboutir.

b. Discussion sur la poursuite des projets

M. Laurent Menoud remercie le comité d'école d'avoir intégré le désenchevêtrement de l'Univers@lle.

## **7. Démissions et prévisions d'engagements des enseignants**

---

M. Pierre Deschenaux, directeur, annonce le départ de Mme Kirthana Wickramasingam, M. Mikaël Jaggi et de M. Alessandro Salantri ainsi que le congé sabbatique de M. Grégoire Dewarrat.

Mme Iris Odermatt, M. Emmanuel Bonjour, Mme Sandra Marchesi et Mme Aurélie Pittet sont engagés pour la rentrée 2022-2023.

## **8. Comptes d'investissement et fonctionnement 2021**

---

a. Présentation

Les comptes d'investissement et de fonctionnement ont été transmis à tous les délégués. M. Frédéric Deillon, du groupe de travail finances, remercie M. Eric Berthoud pour tout le travail effectué.

### Comptes d'investissement

Il manque encore l'installation complète de la partie didactique au Centre d'orientation professionnelle. Ce n'est pas encore fonctionnel. L'investissement est reporté sur 2022.

b. Discussion

M. Roland Besse se demande pourquoi il y a un petit montant pour la formation permanente du corps enseignant. Ces formations sont totalement prises en charge par le canton de Fribourg. Le montant mis au budget de CHF 5'000.00 est utilisé pour la journée pédagogique.

c. Rapport de la fiduciaire

Le rapport a été transmis à chaque délégué. La fiduciaire propose de mettre le montant de CHF 300'000.00 dans le compte de trésorerie.

#### d. Préavis de la Comfin

##### Compte de fonctionnement 2021

Le compte fait état d'un résultat positif, soit un excédent de recettes de 444'168.43 CHF (qui ne peut être traduit en « bénéfice » vu que le financement est assuré en grande majorité par les communes et l'Etat). La Comfin émet quelques remarques :

- Il est demandé de créer un seul tableau pour le compte de résultats, en y mettant directement des commentaires succincts (concrètement, éviter les 2 tableaux permet de rendre à néant le risque de non-concordances au niveau des chiffres) ;
- Ligne comptable 47 « remplacement de pompe » : cette dépense aurait dû se trouver sous 45 « entretien de bâtiment », car il y a toujours des imprévus dans le cadre de la gestion d'un bâtiment, et le budget devrait en tenir compte ;
- De façon générale, les budgets ont été très bien tenus ; il est fait part des remerciements à l'ensemble du personnel pour le suivi scrupuleux des dépenses ;
- Concernant la proposition de transférer 300 kCHF au capital : ce montant est constitué d'une part de 166'665.35 CHF provenant d'une dissolution de réserve et d'autre part de 133'334.65 CHF provenant des acomptes 2021 des communes ; la Comfin peut comprendre le besoin de constituer un capital avec les contributions des communes, afin de disposer de liquidités ; néanmoins, nous relevons que le COV ne dispose pas de budget de trésorerie (plan de liquidités) ;
- Avant de décider la constitution d'un capital propre, il est demandé d'établir un budget de trésorerie et déterminer le vrai besoin sur cette base. Parmi les bonnes pratiques, il est également recommandé d'envoyer en tout début d'année un maximum d'acomptes auprès des communes. S'il devait être nécessaire de disposer de plus de liquidités, l'option serait de travailler avec des experts du domaine (p. ex. la société Finarbit, que les communes de Châtel et Attalens connaissent, entre autres) ;
- Bilan : la Comfin relève que le compte 1020 « banque CC BF » est utilisé tant pour l'exploitation que pour le crédit de construction ; il est recommandé de définir une stratégie claire (en fonction des besoins, des conditions, etc.) ; comme expliqué ci-dessus, le recours à un spécialiste dans le domaine faciliterait grandement la gestion des liquidités et les démarches afin de trouver le meilleur partenaire financier.

##### Compte des investissements

La Comfin relève les dépenses effectuées durant l'année 2021. Afin de disposer d'une meilleure lisibilité, il est recommandé d'utiliser le tableau mis à disposition, résumant le montant du crédit, la date d'acceptation, les dépenses annuelles ainsi que le solde à disposition.

La Comfin donne son préavis favorable.

#### e. Approbation des comptes

Les compte d'investissement et de fonctionnement 2021 sont approuvés à l'unanimité

<b>Pour</b>	<b>44</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

## 9. Divers

### a. Résiliation de la partie du contrat du TSS conclue avec l'ASSCOV (40%) et financement des TSS du district

Nous avons résilié le contrat de travail de M. Quentin Bovet par l'ASSCOV car ce pourcentage est totalement supporté par l'Etat de Fribourg. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2022, l'Etat de Fribourg prendra entièrement à sa charge le contrat de travail et augmentera son taux à 90% au lieu

de 80%. Au niveau financier, 45% du TSS seront supportés par les communes et 45% par l'Etat de Fribourg. Le montant dû sera facturé par l'Etat aux communes.

A la question de M. Cardinaux (« Étant donné qu'il faut attendre 2024 pour la Haute Veveyse, est-ce quelqu'un pourra, tout de même, intervenir chez nous le cas échéant ? »), il est répondu que les TSS seront mobiles et flexibles, ils seront appelés en tout temps dans tout le district de la Veveyse pour gérer les différentes problématiques au niveau du primaire, si nécessaire. Le but est de garantir un climat scolaire de qualité. Nous aurons ainsi pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

- 90%, M. Quentin Bovet au COV
- 90%, personne(s) à définir, en Basse Veveyse, dès le 1<sup>er</sup> août 2022

Entre 2022 et 2024, nous avons droit à des % supplémentaires pour arriver à 340% de TSS en 2024. Nous allons récupérer les 20% de TSS de la Basse Veveyse en août 2022.

Variante 1

Cercle scolaire	Nbre d'élèves /T50	% 2021	% 2022	%2023	%2024	
CO Veveyse	1.03	100%	80% 80% + 10% (1 <sup>er</sup> mars)	90%+5%	95%	
Châtel-Saint-Denis	0.92	90%		65%	65% +30%	
Bossonnens	0.20	20%				
Basse Veveyse	0.70	70%	20%	90% (1 <sup>er</sup> août)	90%	
La Verrière - Semsales	0.33	30%			60%	
Le Flon - St Martin	0.27	30%				
<b>TOTAUX</b>		340%	100%	140% + rattrapage 2022 janvier -août 180%	250%	340%
Financement Etat			20%	1 <sup>er</sup> mars 45% 1 <sup>er</sup> août 90%	1 <sup>er</sup> janvier 125%	1 <sup>er</sup> janvier 170%
Association des communes			60%	1 <sup>er</sup> mars 45% 1 <sup>er</sup> août 90%	1 <sup>er</sup> janvier 125%	1 <sup>er</sup> janvier 170%
Commune Attalens			20%	20% 1 <sup>er</sup> août 0%		

Nous avons des situations dramatiques. Le travailleur social est là pour soutenir les élèves, les enfants, les familles dans des situations préoccupantes et extrêmes.

#### b. Informations du Président

- Nous avons accueilli 6 élèves au COV en provenance de l'Ukraine.
- Le projet de mise en œuvre de la réorganisation de la médecine scolaire dans le canton de Fribourg (Frimesco), mis entre parenthèse durant la période du COVID, reprend à la rentrée 2023-2024 pour le CO.
- Il relève une bonne organisation générale dans l'administration, une bonne dynamique et une bonne implication des groupes de travail ainsi que du bureau.
- Plan soutien jeunesse : M. François Genoud transmettra aux communes le rapport détaillé qui a été établi par le groupe de travail interdistrict concernant les 10 mesures qui ont été proposées pour soutenir notre jeunesse en période de COVID. Ces mesures seront mises en œuvre, certaines un peu plus lentement que d'autres.

#### c. Informations de la direction et de l'administration (engagement d'un.e responsable des finances à 50%, taux augmentable à futur)

Nous avons trouvé une responsable des finances qui débutera au sein de notre établissement en date du 1er juillet 2022.

Le président remercie pour tout le travail effectué et pour la confiance accordée. Il remercie M. Guillaume Savoy de la Commune d'Attalens pour son implication et lui souhaite le meilleure dans sa vie privée ainsi que professionnelle.

Fin de la séance : 20h00

Le Président :

François Genoud

La Secrétaire :

Sidonie Mory



## CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9  
1618 Châtel-St-Denis  
021 948 81 21  
secretariat@cov.ch  
www.cov.ch

### Assemblée des délégués du 14 avril 2022

#### Membres du Comité d'école

#### Signature

Genoud François, Président de l'Association, Préfet

Deschenaux Pierre, Directeur du CO

Allaman Jérôme, Châtel-St-Denis

excusé

Buchs Gérard, Saint-Martin

Cardinaux Maude, Bouloz

Deillon Frédéric, Grattavache

Droux Raphaël, Semsales

excusé

Konan Paul, Remaufens

Maillard Daniel, Châtel-St-Denis

Michellod Savio, Granges

Pires Mendes Marcos, Bossonnens

Preisig Rahel, Attalens

Simonet Stéphane, Représentant des maîtres du CO

Tille Nicole, Châtel-St-Denis

Angéloz Carole, Inspectrice des écoles du CO

excusée

Berthoud Eric, Administrateur du CO

Mory Sidonie, secrétaire

Pauli Stéphane, Président de la Commission de bâtisse

## Liste des délégués

### Attalens

### Signature

Alibert Philippe

.....  


Besse Roland

.....  


Gauderon Renaud

.....  


Jolivet Françoise

.....  


Menoud Laurent

.....  



Perroud Pierre-Alain

.....  


Savoy Eliot

.....  


Savoy Guillaume

.....  



### Bossonnens

### Signature


Cordey Carole

.....  



Fischetti Bruno

.....  


Jourdan Jérôme

.....  


Menoud Anne-Lyse

.....  


### Châtel-St-Denis

### Signature

Bavaud Thierry

.....  


Ducrot Charles

.....  


Figini Daniel

.....  


Honegger Chantal

.....  


Mesot Roland

.....  


Pilloud François

excusé.....



**Granges****Signature**

Castelberg Kimberly



Varone Christine

excusée.....

**Le Flon****Signature**

Bongard Jean-Claude

excusé.....

Cardinaux Christian


Dougoud Claudia

**Remaufens****Signature**

Déglise Grégory



Dorthe Stéphane



Herrera Patricio

excusé.....

**St-Martin****Signature**

Borer Cédric



Delessert Pascal



Gothuey Sandra

**Semsaies****Signature**

Berthoud Noémie

excusée.....

Scheuner Rolf remplace Noémie

**La Verrerie****Signature**

Delafontaine Pascale

Excusi.....

Fahrni Marc

excusé.....

Yannick Kilchenmann

